

L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

P. MASSON, Directeur-Propriétaire

Bureaux et Ateliers : 68 rue St-Joseph, St-Roch

ANTOINE LANGLOIS, Agent

L'ASSOCIATION

Journal d'Economie Sociale

Propriétaire et Directeur de la Rédaction
PHILIPPE MASSON

Le seul journal français qui fasse une spécialité de renseigner le public sur toutes les compagnies et associations d'assurances : feu, vie, accidents corporels, secours médicaux, marine, bris de vitres, etc.

Toutes les questions d'économie sociale, politique, morale, dans le programme de journal, et y sont traitées avec soin, sous un point de vue de la doctrine catholique.

"L'Association" ne voit de remède au mal social et politique que dans l'application pratique de la doctrine catholique. "L'Eglise est la propagatrice, le centre de la vérité sociale." Les associations catholiques de secours mutuel, telles que la *Société des Amis des Pauvres*, les *Œuvres de Saint-Joseph*, la *Société des Bénévoles de Saint-Roch*, l'*Association Catholique des Femmes*, etc., sont des instruments efficaces de l'Eglise pour le bien de la patrie sociale, et trouveront, en conséquence, dans le journal "L'Association" un avocat actif et dévoué.

Les questions agricoles, industrielles, commerciales, professionnelles et carrières seront l'objet de études soignées. REVUE DU MOUVEMENT SOCIAL, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL EN CE MONDE.

Cet *Œuvre*, ce journal est le propagateur de votre enseignement. Hommes des classes dirigeantes, si votre direction est saine, ce journal est votre appui. Hommes de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, et vous tous, hommes des affaires, ce journal vous est un aide pour tous efforts légitimes et bien ordonnés vers le progrès. Oh vous de toutes classes, ce journal est votre ami.

Prix de l'abonnement : UN PASTIC par année, payable d'avance.

S'adresser à l'agent officiel de "L'Association", M. ANTOINE LANGLOIS, 25 RUE ST-PIERRE, ou aux bureaux de "L'Association", 68, Rue St-Joseph, Québec.

AGENTS DEMANDES

\$5.00 PAR MOIS peuvent être gagnés facilement par toute personne active à laquelle on laisse pour tout de solliciter des abonnements pour "L'Association". S'adresser à

ANTOINE LANGLOIS,

No. 25, rue St-Pierre, B. V. Québec.

No. 68, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

A NOS LECTEURS

L'ASSOCIATION, journal hebdomadaire, promis par le prospectus du 10 mai, le voici. Le retard de son apparition s'explique par le fait que nous avons voulu acheter un matériel d'imprimerie. Ce matériel, tout neuf, choisi d'après l'avis judicieux d'hommes compétents, nous l'avons. Notre publication ne sera donc pas assujettie, pour son exécution typographique, à la dépendance d'autrui. Notre matériel suffira amplement non seulement pour notre journal, mais encore pour tous livres, brochures, circulaires, cartes d'affaires, petits feuillets, factums, revues, journaux, etc., dont on voudra nous confier la composition typographique et l'impression. Nous pouvons fournir à la clientèle la plus exigeante des impressions du plus haut choix et du meilleur fini. Aussi sollicitons-nous avec une respectueuse insistance, une part libérale du patronage public.

S'IL VOUS PLAÏT!

Nous adressons ce premier numéro à toutes les personnes que nous croyons disposées à nous faire bon accueil. Qu'elles veuillent bien nous lire d'abord, et nous juger ensuite. Un simple dollar par an : est-ce ce qu'il en peut coûter à le donner pour recevoir une grande revue hebdomadaire embrassant dans son programme les problèmes multiples et si pleins d'actualité renfermés dans le champ de l'économie sociale?

Nous ne le croyons pas : aussi, nous comptons avoir de nombreux abonnés. Nous espérons recevoir l'appui de tout le monde, mais plus spécialement encore, de messieurs les membres du clergé, de messieurs les supérieurs et directeurs des séminaires, collèges, écoles normales, académies, et, parmi les laïques, des hommes des classes dirigeantes, de tous ceux que leur mission oblige à éclairer les masses, à gouverner l'opinion, à élargir la voie ouverte aux saines doctrines.

Néanmoins, si quelque personne ne juge pas à propos de s'abonner à *L'Association*, qu'elle recueille bien nous renvoyer la copie que nous lui aurons adressée. Mais surtout, nous sollicitons comme faveur que ce renvoi soit fait avec le moins de retard possible, afin que nous ne soyons pas exposés à faire des entrées inutiles sur nos listes d'abonnés.

Toutes communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Philippe Masson, propriétaire et directeur de la rédaction, No 68, rue St-Joseph, Québec. Les renvois doivent aussi porter cette adresse.

NOS FELICITATIONS

Nos plus cordiales félicitations à la maison MILLER & RICHARD, de Toronto. Ces messieurs sont les fournisseurs de notre matériel, et nous ont servi avec une exactitude et un tact qui justifient pleinement tout ce qu'on nous avait dit de bien sur leurs aptitudes d'hommes d'affaires. Plusieurs typographes qui sont venus nous visiter ont admiré la qualité et le fini des caractères, des galgals, des mugs et de divers autres articles, et ont noté spécialement le choix judicieux qui a présidé aux propor-

tions numériques des diverses sortes de caractères.

BONJOUR!

C'est L'ASSOCIATION. Saluez.

Mais qu'est-ce...? Un journal nouveau?

Oui, et du nouveau dans le journalisme canadien-français. Lisez mon sous-titre qui indique mon programme.

...Journal d'économie sociale...

Qu'est-ce que cela?

Cet étonnement interrogatif me fait triompher : il est donc bien vrai qu'il y a du nouveau dans le journalisme canadien-français.

Pour répondre à votre question, lecteur, il va me suffire de vous dire ce que c'est que l'économie sociale.

N'allez pas croire que j'entreprenne la tâche d'une définition. Tant d'autres ont voulu définir qui n'ont rien défini. Les théories des économistes, lorsqu'elles seront raisonnables, trouveront place dans mes colonnes. Ceux qui aiment à entendre la science exprimée en formules scientifiques trouveront là de quoi flatter leurs goûts. Pour moi, ami des masses, compagnon de l'ouvrier, je ne crois pas fortifier au respect que je dois à toutes les situations intellectuelles en parlant le langage que tout le monde entend. Et c'est dans ce langage que je vais dire ce que c'est que l'économie sociale.

A mon point de vue, lecteur, l'économie sociale n'est rien autre chose que le petit catéchisme mis en pratique. Et comme le petit catéchisme n'est rien autre chose que l'explication des dix commandements de Dieu et des sept commandements de l'Eglise, il s'en suit que l'économie sociale est toute comprise dans le Décalogue et dans les ordonnances de Celle qui représente Dieu sur la terre. C'est là seulement que se trouvent les lois qui maintiennent l'ordre et l'harmonie dans la société, qui s'imposent aux législateurs comme aux gouvernés, qui mettent un frein aux convoitises criminelles, qui font un devoir au riche d'aimer, de secourir le pauvre, et au pauvre d'aimer et de respecter le riche, qui commandent au patron de rémunérer équitablement l'ouvrier, et rien lui retenir du salaire légitimement acquis, de ne pas exiger un travail exagéré, et à l'ouvrier de bien servir le patron, d'exécuter fidèlement sa tâche, de ne pas voler le patron ni sur le temps, ni sur le prix, ni sur la quantité, ni sur la qualité de l'ouvrage. Ce sont ces lois qui assurent la justice dans l'exécution des contrats, la probité dans les transactions du commerce et de l'industrie, la charité en haut, la patience et la résignation en bas, partout le courage dans l'adversité, la tempérance dans l'usage des biens terrestres. Ces lois flétrissent l'orgueil, l'avarice, la colère, les haines, la vanité et ses sottises, la gourmandise qui hététe le riche et retient le pauvre dans une ignoble misère, la paresse qui

réduit à zéro la valeur productive de l'homme, tous les défauts, tous les vices, tous les crimes qui endommagent la chose publique, avilissent l'individu, introduisent le désordre dans les familles, nuisent à l'activité sociale, et entravent tout progrès.

Le contraire de l'économie sociale, c'est le GASPIL social. Economie veut dire acquiescer, conserver, accroître. Gaspil veut dire : perdre, détériorer, diminuer. Voilà la signification attachée à ces deux mots par le dictionnaire du plus vulgaire bon sens. Les sociétés économes aiment la paix qui garantit la stabilité des légitimes situations acquises ; elles aiment la justice qui protège tous les droits et invite à l'exécution fidèle de tous les devoirs ; elles aiment l'ordre, fils de la justice et de la paix, indispensable pour le bon fonctionnement de toutes choses dans la sphère des intelligences, comme dans la nature matérielle.

Mais les sociétés qui GASPILENT... Ah! elles sont révolutionnaires celles-là. Non seulement elles ont perdu le paradis terrestre, mais elles ne veulent pas le retrouver. Ou encore, ne se contentant pas de l'ouvrage du Créateur, elles veulent produire un état de leur invention, où rien n'est escompté, où tout est à l'envers, où la faiméantise vit aux dépens du travail, où l'incapable usurpe la place de l'homme intelligent, où le pauvre se fait voleur, où le riche et le puissant ne trouvant plus de frein qui s'oppose à leurs convoitises exagérées se font une loi de l'injustice, pressurent les faibles, écrasent les petits. Dans ces sociétés, les aspirations de l'homme sont circonscrites par les limites de ce qui l'entoure, la brute domine sur l'esprit, la matière a plus de prix que l'intelligence, les jouissances honteuses prennent la place des récréations honnêtes, et s'il y a peut-être quelque progrès matériel d'un côté, de l'autre il y a abaissement des caractères, recul dans les arts et dans toutes les œuvres intellectuelles, dépérissement de toutes les forces vraiment productives.

Où Dieu ne règne pas, il n'y a point d'économie, ni individuelle, ni domestique, ni sociale. Ce qui seul produit l'économie sociale, c'est le règne de Dieu sur les sociétés. De même que la vraie politique est l'application résolue des lois de Dieu et de l'Eglise à la science et à l'art de gouverner les hommes, de même l'économie sociale résulte de l'observance aussi parfaite que possible des lois de Dieu et de l'Eglise dans les opérations de l'industrie, dans les échanges du commerce, dans les agissements du patron, dans le travail de l'ouvrier, dans la conduite morale de tous les agents du travail, dans tout le monde des affaires, dans toutes les relations du dehors comme dans le sanctuaire de la famille.

Voilà, lecteur, la manière de L'ASSOCIATION d'entendre et de comprendre l'économie sociale : les principes et les règles de cette science résident dans le Décalogue et non pas ailleurs. C'est Dieu qui est la source et le régulateur

de toutes les sciences et de tous les arts. Sans ce divin contrôle, l'économie sociale n'existe pas : c'est Satan qui règne et qui se gaudit au milieu des misères et des désordres produits par le GASPIL social dont il est l'inventeur breveté.

LE GOUVERNEMENT MERCIER

Bien qu'entièrement en dehors des luttes politiques depuis plusieurs années, nous pouvons déclarer que nous avons examiné d'un regard attentif les péripéties de la dernière bataille électorale, et que, sans prendre part aux luttes, nous avons attendu avec un impatient intérêt les résultats. Ceux-ci étant connus, la victoire de quelques candidats nous a causé une impression aussi pénible que la défaite de quelques hommes distingués qui avaient mérité mieux que de l'ingratitude de la part des électeurs.

Mais, en somme, en face du résultat général, nous croyons avoir quelque chose de mieux à faire que de nous affliger sur des résultats particuliers. Le premier ministre n'est pas un homme d'un talent ordinaire, et il annonce hardiment un programme rempli de séduisantes promesses que nous souhaitons de tout cœur lui voir accomplir. Nous n'avons pas eu, avant aujourd'hui, l'occasion de nous prononcer sur les actes de son gouvernement : en toute sincérité, nous avouons que, dans notre for intérieur, nous ne les avons pas approuvés tous, surtout ceux qui ont signalé les dernières semaines de la dernière session, mais son gouvernement a fait de bonnes et grandes choses, et ce serait obéir à des inspirations malsaines que d'oublier le bien qui en découle pour ne tenir compte que des fautes commises.

Nous tenons à noter spécialement l'attention toute sympathique que l'honorable premier ministre porte à l'instruction publique en général, et en particulier à l'instruction des classes ouvrières et agricoles. Certes, il y a encore d'immenses progrès à réaliser de ce côté, et c'est volontiers que nous concourrons à la réalisation des projets annoncés par le premier ministre, sans nous engager d'avance cependant à approuver tous les détails d'exécution, et pourvu aussi que l'Etat n'outrépasse par les limites de ses attributions.

En définitive, nous jugeons que le gouvernement, par les derniers discours publics de son chef, a exprimés des vues patriotiques : nous espérons qu'il ne les démentira pas ; nous désirons qu'il les accomplisse. *L'Association* ne sera ni son ennemi, ni même un simple adversaire ; elle ne fera pas œuvre d'opposition, mais elle sera un témoin bienveillant quoique fidèle, empresté à approuver les bonnes mesures, ne reculant pas devant la tâche désagréable de la censure, *s'il y a lieu*.

REMARQUABLE

Le banquet donné, le soir du premier juillet à la salle Jacques-Cartier, pour commémorer le 61^e anniversaire de l'érection en paroisse de St-Roch de Québec, a eu un succès accompli. Plusieurs orateurs ont dit de belles choses, mais l'honorable premier ministre de la province de Québec a prononcé des paroles qui, quoique n'étant pas nouvelles, n'en sont pas moins remarquables lorsqu'elles tombent des lèvres d'un chef de gouvernement. Après avoir dit

qu'il considérait la fête du jour non pas seulement comme commémorative du 61^e anniversaire de la fondation de St-Roch, mais surtout comme l'apothéose ou la fête par excellence du régime paroissial, il a ajouté : « C'est à l'excellence de ce régime que nous devons d'être ce que nous sommes. C'est la paroisse qui, en réalité, a sauvé la nationalité canadienne-française : la paroisse qui nous a conservé intactes notre langue, nos institutions et nos lois. »

Bravo !

L'honorable premier ministre a aussi parlé des écoles du soir et a déclaré que, dans un pays comme le nôtre où il n'existe pas de noblesse proprement dite, la seule noblesse possible est celle qui provient du talent, du savoir et de la science.

Parmi les orateurs qui ont été entendus après le premier ministre, M. Tarte est l'un de ceux qui ont touché à la question des écoles. Il a dit que l'instruction supérieure à Québec est ce qu'on peut désirer de mieux mais que l'éducation élémentaire laisse grandement à désirer. Nous croyons qu'il y a beaucoup de vrai dans les observations de M. Tarte, mais nous tenons de personnes que nous croyons parfaitement renseignés et d'hommes qui ont l'expérience du métier de l'enseignement, que la lacune existe surtout dans le manque d'un enseignement *intermédiaire* entre celui de l'école élémentaire et le cours classique du petit séminaire. Nous ne nions ni l'existence ni les signalés bienfaits de l'Académie commerciale des chers frères des Ecoles Chrétienne, mais elle ne peut suffire seule aux besoins de la population catholique de toute la ville.

L'EXPOSITION DU TRAVAIL

À la demande de l'honorable secrétaire d'Etat du Canada, M. Jules Helbronner, membre de la *Commission royale du Travail*, a préparé un rapport sur la section d'économie sociale de l'exposition universelle internationale de 1889, à Paris. Ce rapport, imprimé par ordre du parlement fédéral, nous l'avons sous les yeux : il forme un fort volume de près de sept cents pages, rempli de renseignements de toute nature et fort instructifs sur diverses organisations industrielles et ouvrières en Europe, particulièrement en France.

Les organisateurs de la section d'économie sociale s'étaient donné pour mission : *de signaler aux patrons et aux ouvriers qui n'ont rien fait encore, l'exemple instructif de ceux qui ont su agir, et agir avec succès.* Laissons M. Helbronner nous la décrire :

« Quoique la dernière venue, la section d'économie sociale ne fut ni la moins remarquée, ni la moins remarquable.

« Elle n'était pourtant pas d'un extérieur brillant, et n'avait rien qui pût détourner les regards des tableaux merveilleux qu'offraient les autres sections.

« Quelques maisons ouvrières formant une modeste rue ; quelques pavillons érigés par des groupes ou des particuliers ; un fourneau économique, un dispensaire ; une rotonde servant de salle de conférence et une modeste galerie de quelques cents pieds renfermaient tous les trésors de cette section.

« Et quels trésors ! Des livres, des documents, des tableaux graphiques, dont la monotonie n'était égayée que par quelques plans en relief ou les travaux d'une école ménagère ou professionnelle.

« Il n'y avait donc là, dans ce coin de l'Esplanade des Invalides, que peu de choses attrayantes pour la foule des visiteurs ; ce-

pendant ce petit espace fut très visité, très admiré, et surtout très étudié.

« C'est que dans ce coin étaient réunis des documents éclairant la question sociale d'un jour tout nouveau, démontrant que l'accord du capital et du travail n'était ni une utopie, ni une impossibilité, et que l'ouvrier était, plus qu'on ne veut l'admettre généralement, capable de créer de solides institutions d'assurance, de prévoyance, de coopération et d'éducation.

« En ajoutant la section d'économie sociale aux sections créées dès le premier jour, on avait pour but de grouper et de récompenser : « Toutes les institutions créées soit par les chefs d'industrie en faveur de leurs ouvriers eux-mêmes, soit par l'Etat ou par les villes, pour améliorer la condition physique et morale des citoyens ; les habituer à l'épargne, leur faire connaître les avantages de la mutualité, stimuler leur initiative, et, en leur procurant des logements salubres, leur faciliter les moyens d'en devenir propriétaires. On signalera à l'attention publique d'utiles exemples, et par la propagande efficace qui s'appuie sur l'expérience acquise et les faits bien constatés, on contribuera à développer la bonne harmonie entre tous ceux qui coopèrent aux mêmes travaux. »

« Dès le mois de juin 1887, des comités se formèrent tant en France qu'à l'étranger pour organiser la nouvelle section ; ces comités procédèrent à une véritable enquête économique, enquête méthodique faite suivant un questionnaire soigneusement élaboré renfermant plus de 200 questions. Les documents recueillis par les comités furent classés comme suit :

Section	Nombre d'exposants
I. Remunération du travail	24
II. Participation aux bénéfices.—Associations coopératives de production	55
III. Syndicats professionnels	61
IV. Apprentissage	78
V. Sociétés de secours mutuels	154
VI. Caisses de retraites et rentes viagères	67
VII. Assurance contre les accidents et sur la vie	50
VIII. Épargne	45
IX. Associations coopératives de consommation	37
X. Associations coopératives de crédit	15
XI. Habitats ouvriers	51
XII. Cercles ouvriers, Récréations et jeux	4
XIII. Hygiène sociale	43
XIV. Institutions patronales	72
XV. Grande et petite industrie.—Grande et petite culture	49
XVI. Intervention économique des pouvoirs publics	29
Section des villes de France	50
de la Belgique	10
de la Grande-Bretagne	10
de l'Italie	28
Total	1,116

« Ces documents décrivent les efforts faits par les patrons qui croient qu'il y a entre eux et leurs ouvriers d'autres lois, d'autres liens que ceux de l'offre et de la demande, et donnent l'histoire des institutions créées par les travailleurs, soit seuls, soit aidés par les patrons ou par l'Etat, pour améliorer leur condition physique et morale. »

Le rapport de M. Helbronner est un simple compte-rendu de ceux de ces documents que lui-même a jugé pouvoir offrir quelque intérêt au Canada, et encore a-t-il classé ceux-ci non pas selon leur importance mais selon l'intérêt que ces documents d'après lui pouvaient offrir ici.

Sans nous prononcer sur la valeur intrinsèque de tous ces rapports dont le compte-rendu imprimé de M. Helbronner n'est qu'une compilation, nous disons qu'à notre avis l'honorable secrétaire d'Etat du Canada mérite les félicitations de tout le pays pour avoir eu la pensée de faire entreprendre cette publication. Assurément, les idées émises dans ces divers rapports ne sont pas toujours l'expression juste de la vérité économique, mais en somme il s'y trouve du bien, beaucoup de bien. En temps et lieu, nous signalerons le faux, mais, en attendant, qu'il nous soit permis de formuler notre opinion : ce rapport renferme des documents utiles à consulter, expose des exemples bons à suivre, et ouvre particulièrement aux classes commerciales, industrielles et ouvrières du Canada une mine précieuse à exploiter.



CET ESPACE EST RÉSERVÉ POUR



M. ARTHUR LAVIGNE, MARCHAND D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
RUE DE LA FABRIQUE, HAUTE-VILLE, QUEBEC

LE NOUVEAU MINISTRE

L'honorable M. Charles Langelier est entré dans le cabinet et a prêté serment, lundi dernier, devant Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Nous empruntons à l'Événement les renseignements qui suivent :

Quoique jeune d'âge—il n'a pas encore la quarantaine—l'hon. M. C. Langelier est mêlé au mouvement politique depuis de nombreuses années et a pris une part des plus actives à toutes les grandes luttes.

Il est, avec l'honorable François Langelier, M. P., et M. J. C. Langelier, registraire de la province, fils du capitaine Louis-Sébastien Langelier, et de Julie-Esther Casault, et descendant de Sébastien Langelier, qui est venu de Fresquieme près Rouen, en 1659, et s'est d'abord établi à Sillery, puis à l'Islet. Du côté paternel, il appartient à une famille qui a compté le célèbre évêque Langelier parmi ses membres, et du côté maternel aux Casault de Granville, France, dont descendait feu L. J. Casault, fondateur de l'Université Laval. Le nouveau président du Conseil est né à Ste-Rosalie, comté de Bagot, le 23 août 1853, et a reçu son éducation au Séminaire de Québec. Le 2 août 1882, il épousait Mlle Georgianna-Marie-Louise-Lucile Larue, percepteur du revenu à Québec. Il a brillé à l'Université où il a obtenu le degré de licencié en droit, ainsi que la médaille d'or de lord Dufferin, décernée au plus fort élève de toutes les maisons affiliées à l'Université. Admis au barreau en 1875, il faisait en 1878 son entrée à la Législature dans des circonstances particulièrement remarquables.

" DIRECTORY PORTATIF "

Portatif, c'est-à-dire facile à feuilleter et pouvant être mis aisément en poche, il l'est assurément l'almanach d'adresses compilé par M. Jos. Drapeau, et imprimé par M. Jos. Dussault. Et ce qui est le plus beau, c'est que sous son format restreint et élégant, le " Directory Portatif " comprend la liste alphabétique de tous les citoyens tenant *feu et lieu* dans la cité de Québec, et de toutes les personnes dont la position sociale requiert une connaissance parfaite et de leur place d'affaires et du lieu de leur pension. Peut-on exiger beaucoup davantage d'un simple almanach d'adresses ? Pour nous, il nous semble que celui-ci peut réellement suffire dans la plupart des cas où l'on a besoin d'être renseigné exactement sur une adresse.

C'est un volume bien relié et soigneusement imprimé sur du beau et solide papier. Quant au prix, il n'est que d'un dollar (\$1.00) ; assurément, ce n'est pas la peine de s'en priver.

Nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire.

Plusieurs articles forcement remis au prochain numéro.

L'ETUDIANT
REVUE MENSUELLE

F.-A. BAILLARGE PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

Excellente revue, excellemment classique. M. l'abbé Baillargé, l'un des distingués professeurs du collège Joliette, à Joliette, en est le propriétaire-rédacteur. Naturellement, les étudiants sont actuellement en vacances, et " L'ETUDIANT " aussi. Cette revue trouverait ses jeunes amis trop distraits et trop peu attentifs en cette saison enchanteresse du sommeil des études. Mais " L'ETUDIANT " qui a la vie dure, puisqu'il existe déjà depuis six ans, reparaitra après les vacances. Que les étudiants anciens et nouveaux prennent leurs mesures pour lui donner chacun un abonnement nouveau au mois de septembre.

Prix :—\$1.00 par an.
Québec, 5 juillet 1890.

N'Y TOUCHEZ PAS !

Cet espace est réservé pour la

" SUN "

Compagnie d'assurance sur la vie
dont le populaire

M. LOUIS TESSIER,

Est le gerant à Québec.

CIGARES ET BOISSONS DE PREMIER CHOIX REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

CHENAL DU MOINE

4, place Jacques-Cartier, Montréal. RUE LATRAVERSE, Québec.

À deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.
Québec, 5 juillet 1890.

T T T

— o —

EXTRAORDINAIRE

Un Harmonium valant \$75.00 peut être gagné en achetant une livre de THÉ au magasin de

J. B. ROUSSEAU

Comme toujours, nos THÉS sont importés directement, et pour cette raison sont vendus de vingt à vingt-cinq pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

QUALITE GARANTIE

— o —

J. B. ROUSSEAU

Importateur de thés et de cafés

— 240 240 —

RUE ST-JOSEPH,

Succursales : 206, Rue et Faubourg St. Jean, Côte des Marchands, Lévis.
Québec, 5 juillet, — 3 m.

FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,
pour Québec et le District de
Québec, de la

Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890. — 1a

**ASSURANCE
ROYALE CANADIENNE**

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1890—1a

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS

D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

(DE FRANCE, D'ALLEMAGNE ET DES ETATS-UNIS)

— AUSSI —

D'INSTRUMENTS de Fabrique CANADIENNE

TELS QUE LES CÉLÈBRES PIANOS



Heintzman & Cie. (Le favori des Artistes.)
Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Mason & Risch.,
Scheidmayer & Cie. Etc.

COUCHETTES EN FER,
PAILLASSES A RESSORTS,
MATELAS EN LAINE,
COFFRES DE SURETÉ,
VITRINES DE COMPTOIRS,
MACHINES A TORDRE.

— AINSI QUE LES HARMONIUMS

Wm. Bell et Cie.,
Dominion et Cie.,
Thomas et Cie.,
Scheidmayer et Cie., Etc.

Une visite à notre établissement pourra convaincre les plus incrédules qu'il est inutile d'aller à Montréal ou ailleurs, au détriment de la prospérité commerciale de notre ville, pour faire l'acquisition d'un PIANO, ou d'un HARMONIUM de PREMIERE CLASSE.

Nos pianos HEINTZMAN & Cie, ne sont surpassés par aucun autre instrument.

La maison HEINTZMAN & Cie, a 38 années d'expérience dans la fabrication de pianos sur ce continent.

Le chef de cette importante maison a fabriqué avec succès PENDANT PLUSIEURS ANNÉES des instruments en ALLEMAGNE, avant de venir tenter fortune en Amérique où il vint se fixer en 1850 à Buffalo, N. Y., puis en 1860 à Toronto, où MM. Heintzman & Cie possèdent d'immenses ateliers munis de tout ce qu'il y a de plus amélioré en fait de machines, etc.

M. Heintzman, père, ainsi que ses trois fils sont tous des ouvriers pratiques. Ils surveillent personnellement leurs ateliers.

Tous les DESSINS, PLANS, MODÈLES, etc., sont faits par eux.

Les ACTIONS en usage dans les Pianos Heintzman & Cie, sortent des ateliers de la célèbre maison WESSELL, NICKELL & GROSS, de NEW-YORK. UNE AMÉLIORATION IMPORTANTE, au moyen de laquelle TROIS JOINTURES ou CHARNIÈRES ont été SUPPRIMÉES, a été introduite dans cette action par MM. Heintzman & Cie. Cette amélioration, pour laquelle MM. Heintzman & Cie, ont obtenu des LETTRES PATENTÉES, est leur PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE.

Elle ne se trouve dans aucun autre instrument.

Les pianos Heintzman et Cie, ont toujours remporté les PREMIERS PRIX dans toutes les expositions où ils ont été exhibés.

Le MODÈLE en est artistique,

Le FINI en est parfait,

La SONORITÉ nette et pure,

La TOUCHE élastique et souple,

Le MAINTIEN DE L'ACCORD merveilleux.

Nos Harmoniums de Wm. Bell et Cie, sont de véritables MERVEILLES sous le double rapport du FINI et des QUALITÉS MUSICALES.

Aussi.—Les célèbres machines à coudre NEW WILLIAMS et DAVIS a entraînent verticalement.

LES DERNIÈRES PUBLICATIONS MUSICALES REÇUES CHAQUE SEMAINE.

GERVAIS & HUDON

No. 219 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec.

TÉLÉPHONE NO. 272.

CAISSES D'ÉPARGNES

Il est assez rare que les sommes économisées par les ouvriers et par les personnes dont les émoluments sont modiques puissent être placées à intérêt dans des maisons financières ou être employées en achats profitables. Dans le cas même où, recueillies avec soin semaine par semaine, elles arrivent à être assez considérables pour obtenir enfin, une destination lucrative, on rend un service important à ceux qui les ramassent pour ainsi dire par parcelles en mettant à leur disposition le moyen de les rendre productives, jusqu'au moment où il leur sera possible de les utiliser selon leurs vœux. Or, ce sont ces avantages que les caisses d'épargne offrent aux économes. Elles reçoivent les plus petites sommes, qu'elles accroissent par le taux de l'intérêt, comme une fontaine forme la masse de ses eaux en réunissant dans son bassin une multitude de filets d'eau.

Ces caisses ont une importance que tous les économistes et les moralistes reconnaissent unanimement. Outre les ressources qu'elles assurent aux déposants pour les jours où ils sont dans le besoin, elles intéressent au même degré la morale, l'ordre public et les richesses du pays.

Par son institution même, la caisse d'épargne est un appel au travail et à une conduite régulière. On dirait que l'argent qui s'y trouve déposé a une puissance magnétique, qu'il exerce une attraction irrésistible pour s'adjoint des sommes nouvelles. Une fois que le travailleur a connu le chemin de la caisse, il s'occupe constamment à grossir son petit trésor : et, pour y parvenir, il devient plus laborieux et mieux réglé dans ses dépenses.

De ces habitudes d'économie naît un second avantage : celui de prévenir les dépenses immorales. Il est à remarquer que la dissipation des salaires n'aboutit pas seulement à enlever les ressources nécessaires pour les moments de besoin : elle conduit à une vie crapuleuse. Cet argent, qui eût pu être placé utilement et s'accroître par une accumulation progressive d'intérêts, s'écoule sur le comptoir du marchand de vin ou dans des maisons plus dangereuses encore.

On peut donc considérer les caisses d'épargne comme des institutions préventives qui empêchent le mal de naître. Elles contribuent à rendre l'ouvrier moral, à lui faire acquiescer de l'empire sur les instincts qui le portent à l'ivrognerie, à la paresse et à la débauche.

Ce n'est pas seulement la morale qui en doit recommander et favoriser l'usage. La politique est également intéressée à leur existence et à leur développement.

En effet, quel est le but d'une politique éclairée ? C'est de maintenir l'ordre, c'est de garantir les citoyens contre les violences d'autrui, c'est de protéger la propriété de tous. Or, si quelque chose est de nature à procurer ces divers résultats, c'est incontestablement une institution dont la sécurité repose sur la tranquillité publique, et que les commotions sociales pourraient seules ébranler. A coup sûr, ce ne sera point parmi les créanciers de cette caisse que les démagogues iront recruter les conspirateurs. L'homme qui ramasse sou par sou de petites sommes afin de se prémunir contre les chances du chômage et des autres accidents, ne prêterait point son bras aux bouleversements politiques. Ses habitudes de prévoyance sont des indices qu'il aime la paix, et ses économies lui en font désirer le maintien.

A un autre point de vue les caisses d'épargne profitent à la nation. En recueillant les économies, dont le montant s'élève déjà très haut, elles contribuent à l'accroissement de la fortune publique. L'argent que l'ouvrier aurait dissipé en consommations inutiles ou même immorales, ou qui aurait été enfoui stérilement, est jeté de nouveau au moyen des caisses d'épargne, dans le cou-

rant des entreprises. Il passe dans les mains des industriels et des négociants. Par l'effet de cette circulation, le déposant, tout en percevant l'intérêt des sommes par lui versées, participe aux avantages du crédit auquel il contribue. Membre de la société politique, il tire un bénéfice du mouvement qu'active les affaires. Il ne saurait favoriser par sa mise le développement commercial, sans profiter, comme les autres de l'accroissement de la richesse générale.

Tous ceux qui se trouvent dans le cas de confier leurs économies à ces sortes de caisses ne sont pas frappés des considérations puisées dans l'ordre politique ; tous ne s'élèvent pas à cette sphère et ne règlent pas leur conduite d'après les idées de cette nature ; mais tous sentent l'importance qu'il y a pour eux d'avoir des sommes leur appartenant toujours disponibles pour les moments de besoin : il faut donc leur présenter le tableau des divers accidents auxquels la vie est exposée et leur faire observer que la charité, si généreuse qu'elle soit, ne supplée jamais entièrement aux ressources personnelles. Dans tous les cas, il est bien plus digne de l'homme de se suffire à lui-même que de vivre des secours accordés par la commisération publique. Quand l'homme a fait des réserves, qu'il s'est mis en mesure de ne pas être à la charge de ses concitoyens, si les forces l'abandonnent ou si l'ouvrage lui fait défaut, il vit sur la partie du salaire qu'il n'a pas dépensée, et il jouit de ses économies avec une noble fierté, parce qu'elles sont le fruit d'une vie laborieuse et d'une prévoyance intimement liée à une conduite régulière.

Les économies ont encore un avantage considérable : elles permettent à l'ouvrier d'obtenir, dans certaines circonstances, une augmentation de salaire. En effet, celui qui a des avances est plus libre de discuter les prix avec le patron, la faim ne le force point d'en accepter d'insuffisants. Comme il a des sommes disponibles il peut attendre que l'entrepreneur, pressé par les commandes et contraint à ne pas laisser ses machines inactives et ses capitaux improductifs, consente à lui accorder des prix équitables.

L'ABBÉ CORBIÈRE.

Cercles d'ouvriers

Le nombre de cercles d'ouvriers, de sociétés de gymnastique, de tir, d'orphéons, de fanfares, et surtout de bibliothèques publiques existant dans tous les pays d'Europe, est un sujet d'étonnement pour les étrangers.

Ces associations sont souvent soutenues, en totalité ou en partie, par les patrons ou les municipalités, mais la plupart d'entre elles, en dehors des bibliothèques, sont supportées par les membres actifs, presque tous ouvriers ou employés, aidés par des membres honoraires.

Le peuple veut s'instruire et les pouvoirs publics rivalisent avec l'initiative privée pour satisfaire ses aspirations. En dehors des bibliothèques nationales, provinciales, municipales ou communales, les sociétés ouvrières, les syndicats ouvriers ou de patrons, les sociétés industrielles ont fondé des bibliothèques ouvertes à tous gratuitement ou à peu de frais. Là où il y a une bibliothèque, on est sûr de trouver un programme de cours ou de conférences, grâce au dévouement du corps enseignant, et en général à celui de toutes les personnes appartenant aux carrières libérales. Il n'est pas de ville, presque de village, en Angleterre, en France, en Suisse, en Belgique, en Allemagne, qui ne possède des cours réguliers du soir, ou tout au moins une société de conférenciers, donnant leur temps et leur science gratuitement. On peut affirmer sans crainte que, dans les métiers où les heures de travail sont raisonnables, les ouvriers des principales contrées de l'Europe peuvent avec un peu d'énergie, acquiescer une instruction que bien des jeunes gens ne reçoivent pas sur les bancs de l'école.

Liverpool & London & Globe

CONTRE
LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal
Hon. Henry Starnes, Président.
G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS . . . \$40,500,000
AU CANADA SEULEMENT . . . 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,
75, rue Dalhousie,
Québec.

5 juillet 1890. 1a

FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,
pour Québec et le District de
Québec, de la

Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890. 1a

ASSURANCE

ROYALE CANADIENNE

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE, QUÉBEC.

5 juillet 1890. 1a

LE PROPAGATEUR

BULLETIN BI-MENSUEL

Du Clergé et des Familles

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

Directeur - - - L. J. A. DEROME

Excellente revue canadienne qui a reçu les félicitations les plus chaleureuses de plusieurs évêques et autres membres du clergé de la province de Québec.

Le prix d'abonnement n'est que de 50 centins par année, mais s'il est payé d'AVANCE, il donne droit au bénéfice de livres, dont l'abonné lui-même a le choix, et qui ne valent pas moins que 50 centins en librairie. Ces livres proviennent de la maison CADIEUX & DEROME, de Montréal.

À Québec, l'on peut s'abonner au "PROPAGATEUR" en s'adressant aux bureaux de L'ASSOCIATION, 68, rue St-Joseph.

DEMANDE

BONNE SERVANTE, pouvant se rendre généralement utile. S'adresser immédiatement chez Mr. P. Masson, 187, rue Prince-Edmond, St-Roch de Québec.

HOTEL RIENDEAU,

CI-DVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,
MONTREAL

Situation des plus centrales.
Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.
Primeurs de toutes les saisons.
Vins, Liqueurs et Cigares de premier choix.

Telephone—Bell, 1603. Federal, 1738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

BREVETS
D'INVENTION

Pour toutes procédures relatives aux CAVEATS et aux BREVETS D'INVENTION veuillez vous adresser au soussigné,

PHILIPPE MASSON,
Bureaux de L'ASSOCIATION

No 68, rue Saint-Joseph, Québec

LA

NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93

Y compris le dépôt au gouvernement, de . . . 1,064,681.45

Montant d'assurances en force au Canada . . . 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,

Agent général,

Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

UNITED STATES LIFE

Organisée en 1850

Bureau principal à NEW YORK

BILAN DE 1889 — Augmentation d'actif, augmentation de surplus, augmentation de polices émises et d'affaires faites, augmentation d'assurances en force.

Cette compagnie, a part plusieurs systèmes très avantageux, présente aussi un plan d'assurance de vie à très bon marché, garanti par une police des plus libérales.

Bonnes offres à de bons agents.

S'adresser à

B.-V. BERNIER,

Agent général,

133 rue St-PIERRE, Basse-Ville Québec

5 juillet 1890. 1a

NEW YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00
Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total \$ 29,163,266.24
Payé aux porteurs de polices et à leurs ayants-droit 129,344,058.87
Nouvelles Assurances souscrites 151,119,088.00
Assurances en vigueur 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,
Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL :

Bâtisse "NEW YORK LIFE,"
MONTREAL

DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B. — Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM MICHAUD, HUDON & DALY.

5 juillet 1890 — la

REMEDE DU DR SEY

Le Grand Remède Français contre la Dyspepsie, les Affections Biliennes, la Constipation, et toutes les Maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins.

Le REMEDE DU DR SEY est un composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonctions digestives, et qui, loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Chose importante à noter : Le REMEDE DU DR SEY peut être pris à n'importe quelles doses sans déranger les habitudes et le régime de celui qui le prend.

Vendu par les pharmaciens, \$1 la bouteille

S. LACHANCE, Propriétaire

1538-1540 rue Ste-Catherine, Montréal

PHILIPPE MASSON

AVOCAT

et Courtier d'Assurances

M. PHILIPPE MASSON place des risques dans toutes bonnes compagnies d'assurance contre le FEU, contre les ACCIDENTS CORPORELS et sur la VIE. Ses études spéciales et son expérience des affaires lui permettent de présenter toujours, dans un cas donné, le système d'assurance le plus absolument favorable à l'applicant. Consultations données à quiconque désire choisir un bon système et une bonne compagnie.

S'adresser par lettre, ou personnellement

N° 68

RUE ST-JOSEPH
ST-ROCH, QUEBEC

HYGIENE SOCIALE

Malgré les dispositions prises par les diverses autorités des grandes villes européennes, l'assainissement des logements ouvriers n'a fait que de très lents progrès ; par contre l'état sanitaire des ateliers s'est, pendant ces dernières années, considérablement amélioré. Cette amélioration rapide est due en grande partie à l'inspection efficace des usines.

En présence des résultats obtenus par l'inspection des ateliers on est en droit de se demander pourquoi l'inspection des maisons qui existe en France et en Angleterre, par exemple, ne fait pas disparaître en peu de temps les logements insalubres ? C'est qu'ici le problème est complexe, que les causes d'insalubrité sont multiples et qu'elles proviennent autant de l'état de l'immeuble que des conditions d'existence de ceux qui l'habitent.

Les mesures à prendre contre l'encombrement sont des plus délicates et d'une application très difficile. La famille ne peut y être soumise, quelle que soit la promiscuité au milieu de laquelle ses membres peuvent vivre, et on ne pourrait l'y soumettre qu'en assimilant sa demeure à un hôtel lorsqu'elle prend des pensionnaires. De là, pour éviter l'encombrement, la nécessité absolue d'établir des voies de communication rapide et bon marché, permettant aux populations ouvrières de demeurer hors des villes, de s'étendre dans les campagnes, au lieu de s'entasser dans des maisons casernes. Si même, vivant à la campagne ou dans un faubourg bien aéré, le petit locataire, par besoin ou par intérêt au gain, prend des pensionnaires dans une proportion dangereuse pour la santé des siens, on est en droit d'espérer que le mal ne s'étendra pas au-delà de la maison infectée.

Avec l'air, la verdure et le soleil, on a transformé en lieux habitables des quartiers où la maladie décimait continuellement la population. Réglementer la hauteur des maisons, ouvrir de larges avenues, créer des squares, des parcs, sont les principales mesures adoptées dans les grandes villes pour enrayer les effets de l'encombrement des logements.

C'est en Angleterre qu'on a pris les mesures les plus énergiques pour assainir les villes. Lorsque dans un quartier la mortalité dépasse une certaine proportion, on expulse le quartier, on le rase, et sur son emplacement on élève des maisons saines. Les résultats obtenus par ce système sont considérables ; ainsi, à Birmingham, la mortalité dans un district ainsi rebâti a diminué de 62.5 par 1,000 à 21.9 par 1,000, et dans un autre de 97 par 1000 à 25.6 par 1000.

Les mesures de voirie, la démolition des quartiers insalubres, l'amélioration des systèmes d'égoût et de distribution de l'eau ont été dans beaucoup de villes complétées par l'établissement de bains et de lavoirs publics. Les bains publics ont rendu de grands services aux populations ouvrières européennes ; en Angleterre ils sont établis en vertu de lois spéciales qui fixent également les prix des bains.

HORS DE L'USINE

Le travail de la femme à l'usine a été dénoncé de tout temps. L'Ouvrière de M. Jules Simon a soulevé autant d'indignation que la *Casa de l'oncle Tom* et les sombres tableaux qu'il a dépeints des conséquences de l'absence au foyer de la mère de famille sont et seront toujours aussi vrais, quel que soit le baume qu'on applique sur cette plaie sociale.

Ce n'est pas que l'on veuille empêcher la femme mariée de travailler. Depuis Eve, et bien avant l'ère de la vapeur et des usines, les femmes ont travaillé ; mais ce qu'on veut enrayer, supprimer, c'est le travail à l'usine qui tue, détruit la famille sans même aider ses membres à vivre ; le salaire de

l'ouvrière étant réellement inférieur aux bénéfices pécuniaires que la famille reçoit de la présence de la mère à la maison.

M. Gladstone a dit sur cette question : —
" Que le plus grand bienfaiteur de son pays " serait celui qui inventerait une industrie " donnant à chaque mère de famille le " moyen de gagner quelque chose, sans quitter le foyer domestique. "

C'est avec raison que les moralistes ont accusé l'usine de dépraver la femme. Le Play a écrit : —

" J'ai vu souvent dans le cours de mes " voyages, les tortures morales qu'inflige " aux mères pauvres la situation de leurs " filles, attirées hors du foyer par les nécessités du travail ; j'ai eu la confiance des " haines que soulève la séduction exercée " par les riches, et, depuis lors, je me suis " promis de réclamer sans relâche la répression de ce honteux désordre. "

Un des disciples de Le Play a fait le tableau suivant de la condition de l'ouvrière :

" Quand la femme travaille en dehors, " qu'elle rentre le soir fatiguée dans un ménage mal tenu, il n'y a plus de vie intérieure ; il n'y a plus d'épouse, de mère, ni de femme, il n'y a plus de famille ; l'ouvrière l'a tuée. "

" L'incorporation de la femme dans l'atelier est un fléau qui démoralise l'enfant, enlève tout charme au foyer, tout bien et tout bonheur à la famille. "

" Non seulement la femme, réduite à la condition de l'ouvrière prive la famille du charme et du bienfait social, de sa présence au foyer, en même temps que du produit de son travail domestique, mais trop souvent, elle perd, à l'atelier, ce qui fait la femme : la pudeur. Elle y est corrompue par le contact avec les ouvriers ou avec des compagnes déjà flétries. "

LAVOIRS PUBLICS

Les lavoirs publics sont inconnus au Canada. Ce sont des établissements où les ménagères et les blanchisseuses vont laver le linge. Le linge est d'abord lessivé automatiquement, puis livré à la laveuse qui n'a plus qu'à le savonner et le rincer. Les salles de l'établissement sont divisées en stalles pourvues de robinets d'eau chaude et d'eau froide, de savon, etc. L'opération se fait rapidement et le linge est ensuite séché dans des séchoirs à vapeur. Il y a à Paris environ 500 lavoirs publics ; le linge y est lessivé pour 2, 3 et 4 centimes le paquet suivant le volume, et les stalles sont louées 3 centimes l'heure.

Ces établissements sont très utiles à la population ouvrière ; ils diminuent les dépenses de la famille et économisent les forces de la mère de famille, pour laquelle trop souvent, le blanchissage est une cause d'épuisement et de maladie.

SOYONS PRUDENTS

La plupart des hommes, préoccupés surtout de l'avenir de leur vieillesse, quand ils ont pu parer aux nécessités du moment, ont des soucis plus immédiats que de penser à ce qui se passera dans leur famille au moment de leur décès. Cet avenir paraît toujours si éloigné et le sacrifice si lourd à faire chaque année ! Ce qu'il faut à ceux auxquels on demande des économies en vue de l'avenir, quand le présent est souvent si difficile à supporter, c'est que cet avenir puisse devenir une réalité. Une seule combinaison répond à cette pensée, c'est l'assurance mixte, qui constitue un CAPITAL payable ou à l'assuré lui-même à une époque déterminée à l'avance, ou aux héritiers immédiatement après le décès de l'assuré, si celui-ci meurt avant le terme de la période fixée.

L'élévation du tarif des assurances mixtes (mieux connues chez nous sous le titre de *système de dotation*) a pu être une cause d'obstacle à leur développement ; cependant, lorsqu'on est vaillant, rangé, économe et qu'on touche un salaire ou des émoluments plus élevés qu'il ne faut pour couvrir les dépenses strictement nécessaires, est-ce qu'on ne peut faire quelque sacrifice, en vue des avantages sérieux et immédiats de ce genre d'assurances qui seul garantit à LA FOIS le présent et l'AVENIR ?

Moins de travail et plus d'argent

Voilà une tentation qu'on peut comparer à celle qui perdit nos premiers pères, Adam et Eve.

Huit heures de travail par jour et augmentation du prix de la journée est en ce moment l'idée mère exploitée par le socialisme sur les chantiers et dans les ateliers de l'industrie.

L'idée comme on le voit est très simple, terre à terre, et aussi attrayante que les pommes de l'arbre de la science du bien et du mal. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait pris grande faveur dans l'esprit des travailleurs, des ouvriers qui trouvent la journée longue, si longue, qu'elle prend souvent sur la nuit et le repos nécessaire, et qui souvent aussi trouvent le salaire bien réduit et très insuffisant parfois.

La franc-maçonnerie qui joue, dans notre siècle, le rôle du serpent dans l'Eden, a très bien compris le parti qu'elle pouvait tirer de cette pénible et douloureuse question du travail qui appelle incontestablement des réformes.

Mais les réformes les plus nécessaires ne peuvent s'opérer que par l'entente et l'accord des intérêts engagés. Il faut, comme on dit, que chacun y mette du sien : que le patron, le maître, l'employeur, qui utilise les bras de l'ouvrier, n'exploite pas sa misère, et il faut d'autre part, que l'ouvrier sache modérer ses appétits, régler les habitudes de sa vie sur la valeur et le produit légitime de son travail.

Quand la société était sincèrement chrétienne, soumise au règne de Dieu et de sa loi, il y avait sans doute des abus, mais rien de semblable à ce que nous voyons. Employeurs et travailleurs, enfants du même Dieu, obéissant à la même loi, aux mêmes principes, vivaient en paix, s'aidant les uns les autres, se portant secours sous le poids des épreuves de la vie toujours inévitables. Cette histoire du passé, si longtemps dénaturée, est aujourd'hui retrouvée, reconstituée telle qu'elle était, et il est clairement démontré que ce qu'on appelle les *meurt-de-faim* abondaient beaucoup moins que de nos jours.

Depuis que la révolution, exploitée par les francs-maçons, a aboli autant qu'elle l'a pu le règne social chrétien, lâché la société et séparé l'homme de Dieu, il est arrivé ce qui était inévitable. L'homme a été l'ennemi de l'homme. *Homo hominis lupus*, disait un ancien et il disait vrai. On parle beaucoup de la guerre, on a peur de la guerre et on ne voit pas, on ne veut pas comprendre que la guerre est partout depuis un siècle, entre le patron et l'ouvrier, le maître et le domestique, l'employeur et l'employé, le pauvre et le riche, le fort et le faible. Cette guerre a fait d'affreux ravages dans notre société et accumulé d'effroyables misères que les vains mots, les bruyantes étiquettes de liberté, égalité, fraternité ne guérissent pas.

A l'heure présente, la crise est aiguë et une explosion menaçante. Les grèves qui éclatent à chaque instant dans tous les centres industriels de l'Europe sont le début de la grande bataille qui se prépare. Le 1er mai était partout noté pour la grande manifestation socialiste révolutionnaire, et tous les gouvernements ont pris des mesures et consigné des troupes pour soutenir au besoin la lutte et réprimer l'émeute.

A Paris, à l'occasion des élections municipales, les meneurs firent circuler et signer une pétition en faveur de la

journée de huit heures qui est le mot d'ordre.

La proclamation, adressée aux ouvriers pour les inviter à signer la pétition, ajoutait :

" De grandes réunions seront organisées dans la soirée, pour célébrer cette première fête internationale du travail.

" Travailleurs de Paris, vous fêterez le 1er mai avec cet ordre et cette dignité qui animent le prolétariat international en marche vers son émancipation.

" Vive la journée de 8 heures !

" Vive la république démocratique et sociale ! "

A Saint-Etienne aussi, le 23 avril, les délégués du Congrès des mines ont rendu compte de leurs travaux dans une grande réunion qui a duré 4 heures à la Bourse du travail et dans laquelle on a adopté le programme qui fixe la durée de la journée du travail à 8 heures et le prix unifié du salaire comme suit : remblayeurs 5 fr., rouleurs 6 fr., bois-seurs 7 fr. piqueurs 8 fr.

Voilà les moyens que les socialistes entendent employer pour remédier à la crise du travail et donner la solution de la question sociale.

Les économistes faisaient l'homme machine, instrument de travail dont ils tiraient le plus de profit possible, sans tenir compte de ses besoins moraux, de sa nature sociale, de sa condition de fils de Dieu, ayant droit au respect et à l'assistance de ses semblables.

Les socialistes font l'homme, l'ouvrier égalitaire sans tenir compte des rapports sociaux, de l'inégalité des aptitudes et des forces de chacun et de sa bonne volonté aussi. L'incapable, le paresseux, le vaurien, comme il y en a toujours, se trouvent traités comme les plus vaillants et les plus méritants.

Les socialistes, en réalité, font de l'économie politique à rebours et ils ne réussiront pas mieux que leurs devanciers. Trop fiers de ce qu'ils appellent la force du nombre, ils ne peuvent aboutir qu'à la ruine commune. La nature de l'homme résistera toujours, à ce nivellement brutal de la vie pratique qui n'est possible que par l'esclavage.

Que veut dire, en effet, cette limite obligatoire du travail de la journée à 8 heures ? Il reste 16 heures, dont 6 ou 7 pour le sommeil, mais c'est toujours 9 ou 10 heures pour la dissipation, pour le cabaret et la guinguette qui absorberait bien vite le prix même élevé des huit heures.

Et ces prix élevés de 5, 6, 7 et 8 francs par jour, sans rapports obligés avec la valeur du produit, n'auraient-ils pas pour résultat forcé d'attirer sur les chantiers et dans les mines tous les bras valides et d'achever la ruine de l'agriculture déjà bien avancée et désormais tout à fait impossible ?

Et l'industrie elle-même ne serait-elle pas condamnée à disparaître, ses produits ne pouvant plus couvrir ses dépenses.

Qu'on dise qu'il y a quelque chose à faire pour rétablir l'entente et l'harmonie entre le capital et le travail, entre le patron et l'ouvrier, ce n'est pas contestable et c'est la question dont s'occupent les œuvres et associations catholiques en France et dans tous les Etats. C'est l'œuvre que recommande et encourage le grand pape Léon XIII dont les admirables encycliques ont si souvent témoigné du grand intérêt qu'il porte à la classe des travailleurs, et qui répétait encore le 21 mars, en s'adressant au Sacré-Collège réuni pour l'anniversaire de

son sacerdoce, les belles paroles que nous extrayons de son discours :

" Nous avons cru, dès le commencement de notre pontificat, que notre tâche toute spéciale, était de montrer au monde les grands trésors de la doctrine catholique, soit parce que beaucoup ne la connaissent pas, soit parce que d'autres la dénaturent, la calomnient et la combattent ; et surtout parce que nous sommes convaincu que de cette doctrine bien entendue et fidèlement pratiquée résulterait infailliblement la plus complète solution des grands problèmes qui agitent la société humaine, et le remède efficace à tant de maux qui la tourmentent.

" C'est ce que nous avons montré notamment en ce qui concerne la stabilité et la bonne marche de la société domestique, la constitution des Etats, les périls du socialisme, le bien-être des classes ouvrières.

" Il est souverainement déplorable que la raison humaine rebelle à tout frein et refusant de s'assujettir à Dieu lui-même, dont elle dépend essentiellement, se révolte contre la lumière et la vérité divine, l'attaque audacieusement et en vient à lui opposer ses propres innovations et les conquêtes des temps nouveaux. L'expérience d'un siècle a prouvé ce que peuvent attendre de ces innovations, la prospérité des peuples, la tranquillité des Etats, le bonheur des familles. Au reste, c'est une grande et funeste aberration de croire que les enseignements catholiques sont incompatibles avec les progrès et la condition de la société présente ; ils ne sont incompatibles qu'avec les erreurs que la malice ou l'ignorance ont mêlées à ces progrès.

" La vérité et les principes régulateurs de la société humaine sont de tous les temps, et ils ont la vertu toujours jeune et toujours nouvelle d'assurer à chaque époque la vie et le salut. Ce serait le malheur de la société si, au milieu des folies de l'orgueil et de la licence humaine, le soleil de la vérité catholique ne resplendissait pas toujours sur la terre, pour l'éclairer de sa lumière et l'échauffer de ses rayons féconds. Aussi, ne saurions-nous jamais nous désister d'annoncer au monde la doctrine dont Jésus-Christ a fait dépositaire, interprète et maître son Eglise, avec la mission de l'enseigner à tous les peuples."

Ces paroles du grand pape sont la meilleure réfutation des théories économiques et socialistes de notre siècle. Mais les économistes libéraux sont-ils plus dociles que les socialistes du travail ? C'est fort douteux. La terrible guerre engagée entre les deux camps fait craindre qu'elle ne se termine par un des cataclysmes qu'on voit quelquefois dans les batailles navales où les vaisseaux s'abandonnent, coulent et s'engloutissent ensemble dans l'abîme.

GORSE.

CHOSSES ET AUTRES

NOUVEAU BUREAU DE POSTE.—Le département des postes vient de faire ouvrir un nouveau bureau de poste, à St-Rosaire, paroisse située en arrière de St-Pierre de Montmagny.

UN PAYS FORT.—Si une guerre universelle était déclarée contre les Etats-Unis, et si tous les ports des Etats-Unis sur les deux Océans étaient bloqués, de sorte qu'aucun vaisseau n'y put entrer pour apporter les produits des autres pays, cette nation pourrait, avec ses seules ressources, se fournir les munitions de guerre et chaque objet nécessaire à la subsistance pendant cent ans.

JEANNE D'ARC.—Le 30 juin, à Nancy, a eu lieu l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc. Trente descendants des frères de l'héroïne assistaient à cette cérémonie.

A STE-ANNE.—L'Union St-Joseph, du faubourg St-Jean-Baptiste de Québec, fera son pèlerinage annuel à Ste-Anne de Beau-pré, le 3 août prochain.

VISITE DISTINGUÉE.—M. le marquis Gaston de Lévis, descendant de l'illustre famille de ce nom si cher aux Français du Canada, viendra prochainement visiter notre pays. C'est lui qui a fait exécuter à Paris la belle statue de Notre-Dame de Lévis Saint-Nom, si solennellement inaugurée le printemps dernier à Notre-Dame de Lévis le dimanche même où les *Artisans Canadiens-Français* célébraient avec tant d'éclat leur fête patronale par toute la province, et particulièrement à St-Roch de Québec et à Lévis.

MORUES.—Le *Courrier du Soir*, de Paris, à la date du 18 juin dit :—" Le premier bateau apportant de Terre-Neuve la morue de la nouvelle campagne de pêche vient d'arriver en France avec un chargement de 70,000 morues.

ENQUÊTE.—Quelques compagnies d'assurance sur la vie ont voulu, paraît-il, faire une enquête sur les pertes que leur a occasionnées la grippe. Durant les trois premiers mois de l'année, vingt-neuf compagnies ont subi une perte totale de \$1,620,496, attribuée directement aux effets de l'épidémie.

CE QUE C'EST !—A la fin de la guerre civile, le général Alger arriva si pauvre au Détroit qu'il fut obligé d'emprunter de l'argent pour payer sa pension. Aujourd'hui il possède 200 milles carrés de terres dans le Michigan, et son actif net est censé valoir \$20,000,000 ! Néanmoins, le général Alger a voulu encore assurer sa vie pour des sommes considérables, et il ne néglige jamais l'occasion de prôner bien haut les bons effets de l'assurance de vie.

PROGRÈS.—Quatre compagnies américaines, assurant sur la vie, font des affaires en pays étrangers. Les rapports de leurs affaires faites à l'étranger montrent les résultats suivants :—Nombre de polices existantes, 91,112 ; chiffre d'assurances, \$372,747,232 ; montant des primes reçues, \$15,699,215.

LA QUESTION SOCIALE.—Voici comment M. Jules Simon, qui écrit dans un journal de Paris, prétend formuler la solution de la question sociale :—" Le travail et le capital sont solidaires l'un de l'autre. L'ouvrier qui fait la guerre au capital se fait la guerre à lui-même et le patron qui ne partage pas équitablement les bénéfices avec l'ouvrier, prépare et assure les catastrophes.

" Vous, ouvriers, voulez-vous vivre en travaillant ? Et vous, patrons, voulez-vous sauver le capital ?

" Partagez les bénéfices. "

C'est peut-être vrai ; encore faut-il que l'employé ne cherche pas à sortir de ses fonctions.

Assurément, il ne peut pas être question d'ÉGALITÉ dans le partage des bénéfices ; pour être juste, la répartition doit être proportionnelle, et la part de chacun doit être rigoureusement en rapport avec la valeur productive de son travail. Le mauvais ouvrier n'a pas le droit de réclamer autant que le bon ouvrier ; la main lente recevrait ce qui ne lui est pas dû en recevant autant que la main active ; si les parts étaient égales, le paresseux vivrait aux dépens de l'ouvrier laborieux.

Que l'on parle du partage des bénéfices, c'est bien ; nous aimerions à le voir s'établir là où il est possible, mais à la condition que le patron demeure le maître dans son atelier, et que ce partage bénéficie seulement aux bons ouvriers, non aux incapables et aux fainéants.

LA PREMIÈRE EGLISE.—La première église de St-Roch de Québec fut construite vers 1812, à l'endroit où elle se trouve actuellement. Le 1er mai 1811, M. John Muir, membre du parlement, fit don du terrain sur lequel devait être érigé le nouveau temple de Dieu.

AUTREFOIS.—Ily a 61 ans, la paroisse St-Roch de Québec ne comptait que deux écoles élémentaires : l'une dirigée par M. Rochette qui avait 50 écoliers ; la seconde, comprenant 70 élèves, était sous la surveillance de M. Antoine Legaré, instituteur.

La brigade du feu était alors une organisation dont l'efficacité reposait sur la seule bonne volonté de ses membres. Le mécanisme était assez simple. Un certain nombre de citoyens se formaient en comités spéciaux, chaque faubourg de Québec en possédait un, et ces divers comités étaient chargés de protéger la ville contre toute éventualité.

SOUVENIRS.—Le couvent de la Congrégation fut bâtie en 1848 par le vénéré curé Charest. Il compta au début environ 350 élèves ; aujourd'hui, il en compte 1200.

Ce fut en 1851, que fut construite la première école occupée par les frères à St-Roch de Québec. Mgr Signai en avait donné le terrain, et M. le curé Charest fit construire l'édifice à ses frais. Le frère Blaise fut le premier directeur de cette école. Au début, 350 élèves suivirent les classes. Depuis l'ouverture de la succursale établie par M. le curé Bélanger, le nombre des élèves se monte presque au chiffre de 2,000.

ON ASSURE LES BESTIAUX.—Une compagnie d'assurance sur la vie des bestiaux vient de s'organiser à Fergus Falls, dans le Minnesota, avec un fonds capital de \$500,000.

PLUS DE LIMITES.—Il n'y a plus de limites à l'extension des affaires d'assurance. A Cincinnati, une compagnie a entrepris d'assurer le commerce de gros contre les pertes qui peuvent résulter de l'insolvabilité des débiteurs. Par exemple, si le chiffre des ventes d'une maison s'élève à \$400,000 ou \$500,000 par année et que le directeur de la maison juge qu'il est exposé à perdre \$10,000 il peut prendre une police d'assurance pour couvrir ce montant que la compagnie d'assurance s'engage à payer si le marchand ne réussit pas à le collecter. Mais le marchand est tenu d'abord à faire tout ce qui est possible pour collecter lui-même tous ces crédits. La compagnie d'assurance n'assume elle-même aucun risque à moins que le marchand ne puisse montrer que chacun de ses clients est favorablement coté.

HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle se qui plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants,

Quant à la table, qu'il nous suffise de dire que le menu est toujours préparé avec la variété et la recherche qui ont obtenu à Joseph Riendeau la renommée d'un maître d'hôtel de premier ordre. La cave de l'établissement est toujours pourvue de vins et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lecteur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans cette annonce.

OU ACHETER SES MEUBLES

C'est chez MM. Portugais et Lemay qu'il faut se rendre pour acheter ses meubles. Cet atelier d'ébenisterie, situé No. 26 Côte d'Abraham, est aujourd'hui l'un des plus connus à Québec et celui possédant la meilleure réputation dans la confection et la vente des meubles de qualité supérieure à des prix défiant toute compétition. Avis donc à ceux qui ont besoin de quelques meubles ou d'un mobilier complet. Rendons-nous à cet établissement populaire avant d'aller ailleurs.

AUX ANNONCEURS

Nous nous chargerons de rédiger nous-même les réclames, circulaires et annonces pour les hommes d'affaires qui n'auraient pas le temps de s'occuper de ce soin.

Monsieur D. Henault, demeurant au No 19 rue St-Christophe, Montréal, est notre agent pour la cité et le district de Montréal.

Ce monsieur est aussi autorisé à recevoir les collections et à donner des reçus.

La Société des Artisans Canadiens-Français de la cité de Montréal

(Fondée par Louis Archambault, Ecuier, Entrepreneur-Menuisier)
INCORPORÉE LE 28 DÉCEMBRE 1876.

BUT DE LA SOCIÉTÉ

La Société a pour but de venir en aide par une allocation hebdomadaire, à ceux de ses membres que la maladie ou un accident empêcherait de travailler ou de vaquer à leurs occupations et assurer des secours aux veuves, aux enfants ou aux représentants légaux des membres décédés.

QUALIFICATION DES ASPIRANTS

Être catholique et n'appartenir à aucune société secrète ou autre défendue par l'Église Catholique Romaine; d'avoir une bonne conduite morale, et de n'être point adonné à l'usage des boissons enivrantes; de jouir d'une bonne santé et de n'être point sujet à aucune maladie héréditaire ou incurable, d'être âgé au moins de 21 ans et de ne pas dépasser 45 ans; d'être Canadien-Français ou considéré comme tel et de résider dans la Province de Québec.

OBLIGATIONS DES MEMBRES ENVERS LA SOCIÉTÉ

L'aspirant déposera \$1,00 entre les mains du Secrétaire-Trésorier, pour couvrir les frais d'examen du médecin, il paiera en outre le prix d'entrée comme suit: — de 21 à 35 ans, \$2,00; de 35 à 40, \$4,00; de 40 à 41, \$10,00; de 41 à 42, \$20,00; de 42 à 43, \$30,00; de 43 à 44, \$40,00; de 44 à 45, 50,00; lequel prix d'entrée est ajouté au fonds de réserve: il paiera en sus et d'avance, une contribution de 50 cents par mois, pour subvenir aux frais généraux de l'administration. Au décès d'un des sociétaires, chaque membre est tenu de verser une certaine somme au bénéfice des représentants légaux du membre décédé, le total de cette contribution ne devant pas s'élever à plus de mille piastres, (\$1,000.00.) Tout membre est tenu de notifier le bureau du changement de sa résidence: s'il néglige de le faire, il est passible d'une amende de \$1.00 pour les résidents de Montréal et ceux demeurant en dehors de Montréal perdent tous leurs droits aux bénéfices de la société.

AVANTAGES QU'OFFRE LA SOCIÉTÉ

Tout aspirant a droit aux très grands bénéfices qu'offre la Société, immédiatement après sa réception comme membre actif. Lorsqu'un membre est retenu de son occupation ordinaire par la maladie, il peut, en faisant application, retirer quatre piastres (\$4.00) par semaine aussi longtemps que durera la maladie. Au décès d'un membre de la Société, ses représentants légaux recevront la somme de mille piastres (\$1,000.00) à être payée mensuellement par quart, cependant si la famille est dans un besoin d'argent immédiat, la société leur avancera sur le premier versement, une somme suffisante pour couvrir les frais d'enterrement.

Les membres ne sont passibles d'aucune amende, s'ils n'assistent pas aux assemblées mensuelles ou générales, à notre fête patronale la Sainte-Famille, ou aux funérailles d'un membre; la seule amende que la Société peut imposer est celle de résidence, comme il est mentionné ci-dessus.

SUCCURSALE DE QUÉBEC, BUREAU ET SALLE
No 62 RUE DESFOSSÉS

Bureau de direction pour le semestre finissant le 6 Février 1890.

Dr J. P. Boulet, Président; L. F. Falardeau, 1er Vice-Président; L. N. Vallerand, 2^{em} Vice-Président; T. N. Chassé, Secrétaire-Trésorier; J. A. Cantin, Assistant-Secrétaire; G. A. Forgues, 1er Commissaire-Ordonnateur; J. O. Trépanier, 2^{em} Commissaire-Ordonnateur; A. Fontaine, A. Guibault, L. P. Vallerand, Directeurs; N. Y. Montreuil, T. Armand, J.-S. Matte, Conseillers; Dr J.-P. Boulet, médecin examinateur.

Les compagnies d'assurance et les sociétés de bienfaisance

Nous disions dans notre prospectus du 10 mai que nous voulions traiter toutes les questions d'assurance. Nous maintenons notre dire, et de nouveau nous répétons la déclaration faite alors, qu'en ce qui concerne particulièrement l'assurance de vie, nous n'appartenons à aucune école, car nous voulons porter toujours des jugements indépendants, fondés suivant la mesure de nos forces, sur la vérité et la justice.

Ou semble craindre en certains lieux que nous ne puissions concilier les intérêts de l'assurance de vie avec les intérêts des sociétés de bienfaisance. L'on se trompe: prétendre que ces intérêts se contredisent est une erreur capitale que dément l'expérience de tous les jours. Une étude que nous publierons la semaine prochaine prouvera que les compagnies d'assurance de vie ont à exploiter un champ encore sans limites et que l'un des multiples avantages des sociétés de bienfaisance est de faire entrer l'idée d'assurance de vie dans l'esprit du peuple.

LA CHAMBRE DES MALADES

Lors du départ ou de la guérison du malade, on place dans la chambre, sur un lit de sable, une terrine contenant quelques charbons allumés, sur lesquels on met une quantité de soufre concassé, proportionnelle à la capacité de la pièce (1 once par 4 pieds cubes). Mais il faudra toujours faire précéder cette inflammation du soufre par un dégagement de vapeur d'eau dans la pièce, en faisant bouillir de l'eau pendant une heure au moins dans un vase découvert et à large surface, afin de fixer les vapeurs de soufre, et de les empêcher de s'échapper par les fissures de la pièce. La pièce restera fermée pendant vingt-quatre heures; passé ce délai, les objets de literie et les vêtements contenus dans cette pièce devront être nettoyés avec le plus grand soin.

La chambre doit être lavée ou lessivée à l'eau phéniquée (1 once par 3 demies d'eau).

Cette chambre ne sera réhabilitée qu'après avoir été largement aérée au moins pendant une semaine.

Le passage des vêtements et objets de literie dans une étuve à vapeur humide surchauffée, ayant un effet désinfectant beaucoup plus puissant que les autres moyens, on doit, dans les villes où ces étuves existent, y avoir recours dans tous les cas. Tous les hygiénistes s'accordent pour déclarer que la désinfection appliquée aux vêtements, et à la literie ne sera vraiment bien organisée que lorsqu'il sera installé, aux frais des municipalités, dans chaque localité, des étuves à vapeur humide portatives, qui seront transportées dans toutes les maisons où un cas de maladie contagieuse aura été constaté. (La Vigie).

DU VRAI NOUVEAU!

Messieurs BERTI TOURANGEAU, marchand libraire, ont assorti au No. 41 rue St-Joseph, dans le bloc Samson une installation remarquable et par le choix qui y a présidé, et par la variété qui y règne, et surtout par le rare et le nouveau que l'on y admire. D'un coup d'œil, l'on voit que ce sont des hommes d'affaires, ceux qui ont préparé et arrangé pareil assortiment propre à satisfaire tous les besoins, à séduire tous les goûts.

Le petit écolier qui épelle les éléments comme l'étudiant plus avancé déjà fier de son bagage de connaissances, y trouvent crayons, ardoises, cahiers de toutes sortes, séries calligraphiques, encre, plumes, livres de classes, et tout ce qu'il faut pour les heures d'études, comme aussi tous les jouets imaginables, tous les articles possibles d'amusements pour les heures de récréation et les jours de congé, depuis la pelote traditionnelle jusqu'au populaire vélocipède.

Fournitures de bureaux pour fabriques, banques, compagnies d'assurances études d'avocat et de notaire, marchands et tenues de livres: de ce côté, tout est au complet. Les secrétaires-trésoriers des municipalités y trouveront aussi leur compte.

Messieurs les curés y pourront acheter cierges, hosties, vint de messe de la meilleure qualité et des plus autorisés, etc, etc, sans compter que les livres les plus recom-

mandables pour bibliothèques scolaires et de paroisses s'offriront encore à leur choix.

Livres de prière, gros et petits caractères, en français et même en langue anglaise: les prix sont appropriés à toutes les bourses, même les plus modestes. Les amateurs de riches et délicates reliures n'auront pas besoin d'aller voir ailleurs.

En fait de livres, tout y est: le modeste cuisinier, le gracieux oraciel des dames, les romans honnêtes, le livre de lettres, une foule de manuels utiles.

Impossible de tout énumérer. Ne négligeons pas, néanmoins, de mentionner ce qui justifie le titre de notre compte-rendu: *Du vrai nouveau!* Oui, du nouveau vrai et rare, sur lequel nous appelons toute l'attention de nos lecteurs. C'est, sans contredit, une lacune que sont venus combler Messieurs Berti & Tourangeau en important ces ravissants articles français dont l'assortiment comprend des cadeaux pour toutes les circonstances. Le baptême d'un nouveau-né, le mariage d'une amie, la fête d'un parent ou de quelqu'un à qui il s'agit de faire plaisir, un anniversaire solennel, le besoin de témoigner de la gratitude à un bienfaiteur, mille occasions se présentent de faire des cadeaux. Et pourtant quel embarras! Car c'est du neuf et de l'original qu'il s'agit de découvrir, et où aller le chercher? Où trouver l'article qu'il faut et qui soit approprié à la circonstance? Aujourd'hui, l'embarras n'existe plus, grâce à MM. Berti & Tourangeau. Liseuses de toutes grandeurs, albums des plus riches, magnifiques volumes, enciers des genres les plus extraordinaires: objets d'ornement exquis pour être appendus aux murailles, longues vues, articles divers propres à embellir la chambre de la jeune fille et le salon de la famille, à égayer le bureau de l'homme d'études, à servir les caprices du fumeur, à flatter la passion de l'homme de l'art, etc., etc., etc.

Ces départements des articles à offrir en cadeaux est toute une mine, et des plus précieuses. Nous y insistons, car Messieurs Berti & Tourangeau ont là une spécialité qui leur fait honneur et qui rendra un véritable service au public.

Monsieur D. Henault, demeurant au No 19 rue St-Christophe, Montréal, est notre agent pour la cité et le district de Montréal.

Ce monsieur est aussi autorisé à recevoir les collections et à donner des reçus.

À Québec, nos agents passeront à domicile après la distribution de ce premier numéro, pour inscrire les noms des personnes désireuses de s'abonner à *L'Association*.

Nous prions nos bons amis québécois de vouloir bien faciliter la tâche de nos agents.

Nos amis de Montréal sont respectueusement invités à donner à notre agent, M. D. Henault, tous les renseignements qu'ils croiront propres à l'assister.

BREVETS D'INVENTION

Pour toutes procédures relatives aux CAVEATS et aux BREVETS D'INVENTION veuillez vous adresser au soussigné,

PHILIPPE MASSON,

Bureaux de L'ASSOCIATION

No 68, rue Saint-Joseph, Québec

NEW YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de polices et à leurs ayants-droit 129,344,058.87

Nouvelles Assurances souscrites 151,119,088.00

Assurances en vigueur . . . 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,

Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL:

Bâtisse "NEW YORK LIFE,"
MONTREAL

DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B. — Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM. MICHAUD, HUDON & DALY.

5 juillet 1889 - 14

UNITED STATES LIFE

Organisée en 1850

Bureau principal à NEW YORK

BILAN DE 1889 — Augmentation d'actif, augmentation de surplus, augmentation de polices émises et d'affaires faites, augmentation d'assurances en force.

Cette compagnie, a part plusieurs systèmes très avantageux, présente aussi un plan d'assurance de vie à très bon marché, garanti par une police des plus libérales.

☞ Bonnes offres à de bons agents.

S'adresser à

B.-V. BERNIER,

Agent général.

133 rue St-PIERRE, Basse-Ville, Québec

5 juillet 1889 - 14

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal
Hon. Henry Starnes, Président.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS \$40,500,000

AU CANADA SEULEMENT . . . 900,000

☞ Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

WM. M. MacPHERSON,

75, rue Dalhousie,
Québec.

5 juillet 1889 - 14

DEMANDE

BONNE SERVANTE, pouvant se rendre généralement utile. S'adresser immédiatement chez Mr. P. Masson, 187, rue Prince-Edouard, St-Roch de Québec.

FEUILLETON

DEUX ENFANTS
D'OUVRIERS

1

Cette grande maison, avec ses cent fenêtres que l'on voit sur le pont du Moulin, à Gand, est la fabrique de coton de M. Raendonck. Quoique le jour baisse, tout y est encore en pleine activité. La lourde bâtisse tremble jusque dans ses fondements sous le mouvement des mécaniques que fait marcher la vapeur.

C'est d'abord le *diable*, cette puissante machine dans laquelle le coton est battu, secoué et foulé jusqu'à ce qu'il soit expurgé de tout corps étranger. Puis les cordes, les instruments de tension et les lanternes ou pots tournants qui, tous ensemble, changent la laine végétale en flocons de neige, la mêlent, la divisent et la préparent, pour être convertie par les machines à filer en un fil mince comme un cheveu. Puis les cardes, et enfin les métiers des tisserands et les barres des fileurs avec leurs broches et leurs bobines innombrables. Tout, du haut en bas, se meut, court et s'agit avec une rapidité fiévreuse. C'est une infinité d'essieux qui pivotent, de roues qui tournent, d'engrenages qui grincent, de courroies qui se déroulent, de métiers qui s'agitent et de fuseaux qui roulent. Chaque mouvement produit un bruit qui se mêle aux autres bruits pour former une espèce de roulement de tonnerre, un grondement éternel si intense et si continu, qu'il absorbe toute la pensée du visiteur que le hasard amène en ces lieux, et l'étonne comme le sifflement des vents déchaînés sur une mer furieuse.

Tandis que le fer et le feu y remplissent tout de leur vie et de leur voix, l'homme erre comme un muet fantôme parmi les gigantesques machines que son génie a créées. Il y a là des hommes, des femmes, des enfants en masse ; ils surveillent la marche des rouages, ils rattachent les fils rompus, ils placent du coton sur les bobines et fournissent sans cesse des aliments au monstre à cent bras qui semble dévoré la matière avec une avidité insatiable.

Voyez comme tous, hommes et femmes, vont et viennent entre les rouages presque sans précaution ! comme les enfants passent en rampant sous les moulins à filer ! Et cependant, qu'une courroie, une dent, une de toutes ces choses qui pivotent touche leur blouse... et le fer impitoyable arrachera leurs membres ou broiera leur corps, et ne le lâchera que pour le rejeter plus loin comme une masse informe. Ah ! combien d'imprudents ouvriers ont été dévorés par cette force brutale et aveugle, qui ne fait pas de différences entre le conton et la chair humaine !

Mais un coup de cloche a retenti ! Le chauffeur arrête la machine, il ôte aux mécaniques la respiration et la vie... et au bruit formidable, au grondement assourdissant, succède le silence de la solitude et du repos.

C'était par une soirée de l'été de 1832 ; les ouvriers de la fabrique de M. Raendonck, avertis par le son de la cloche, cessèrent leur travail et se réunirent dans une cour intérieure, pour y attendre, devant le guichet pratiqué dans l'une des fenêtres du bureau, le paiement des salaires de la semaine qui venait de finir.

Bien qu'entremêlés, ils formaient toutefois quelques groupes. On pouvait voir que les femmes, les enfants et les hommes étaient portés à former de groupes séparés ; même les tisserands et les fileurs se trouvaient à des côtés différents de la cour.

Les femmes furent payées d'abord ; car, parmi elles, il y avait beaucoup de mères dont les nourrissons attendaient peut-être depuis des heures leur nourriture. Pauvres petits, confiés pendant des jours entiers à des mains étrangères ; vivant depuis leur naissance dans la détresse et le besoin ; victimes d'un vice social qui, contre la nature et la volonté de Dieu, arrache la femme à l'accomplissement de ses devoirs de mère, suprême loi de son existence sur la terre !

Une certaine animation régnait parmi les ouvriers, ils paraissaient joyeux parce que la longue semaine était écoulée et que le repos du lendemain leur souriait.

Un gaillard solidement bâti, qui se tenait parmi les fileurs, se distinguait par ses propos bruyants. Des mots plaisants et de grossiers lazzi tombaient de sa bouche, au point que plus d'une fois il avait provoqué les éclats de rire de ses camarades.

A ce moment, il aperçut un ouvrier qui sortait de la fabrique et s'approchait de l'extrémité du groupe des rieurs ; il se dirigea vers lui, fit signe qu'il avait à lui parler, l'entraîna à quelques pas de ses camarades et dit :

— Ah ça ? Adrien, ce soir, tu es des nôtres, n'est-ce pas ? Comme nous rions ! comme nous nous amusons !

— Des vôtres, Jean ! Je ne sais rien, répondit-il.

— Comment ! tu ne sais pas que Léon Leroux célèbre ce soir son jubilé ?

— Quel jubilé ?

— Il y a vingt-cinq ans qu'il est fileur !

— Léon travaille-t-il déjà depuis si longtemps ? Impossible ! cet homme n'est pas encore assez vieux.

— Pas assez vieux, Adrien ? Il était rattaché de fils dans la filature de Liévin Bauwens, dans la toute première fabrique qui fut établie à Gand. C'était en 1800, et Léon avait alors quinze ans. Il le sait encore au bout du doigt comme s'il avait un almanach dans la tête. Il est devenu fileur en 1807, chez M. Devos. Compte donc sur tes doigts ; sept de trente-deux, reste vingt-cinq.

— En effet, on ne le dirait pas : Léon ne paraît pas avoir quarante ans.

— C'est qu'il comprend la vie et prend le temps comme il vient. S'il avait été un rouge-fâme, il y a longtemps qu'il serait couché dans le cimetière. Une bonne pinte de bière, une tranche de lard et, de temps en temps un coup de genièvre, cela rajeunit le sang, mon garçon. Eh bien ! en est-tu ? Un demi-franc de mise ; nous chantons, nous buvons, nous rions jusqu'à minuit. D'ailleurs, c'est demain dimanche. En outre, il y aura quatre lapins gras à croquer ; un festin extra à la *Chèvre bleue*, chez notre camarade Pierre Lambin.

L'autre réfléchit un moment, secoua la tête et répondit :

— Je n'en ai pas envie, Jean.

— Qu'est-ce que cela signifie ? s'écria son camarade stupéfait. Refuseras-tu cinquante centimes pour célébrer le jubilé d'un vieil ami ?

— Ce n'est pas à cause des cinquante centimes, Jean. Je connais à peine Jean Leroux, et, je le dis ouvertement, boire pendant la moitié de la nuit, cela ne me tente plus ; je ne le supporte plus, j'en deviens malade.

Ces paroles, prononcées d'un ton quelque peu craintif, firent éclater Jean d'un fou rire ; il prit les deux mains de son ami et dit :

— Damhout, Damhout, mon garçon, j'ai pitié de toi. Jadis tu étais toujours le boute-en-train, et il n'était jamais trop tard pour toi de retourner à la maison ; mais, depuis que tu es marié, je l'ai observé dès la première année, depuis que tu es marié, tu te retires peu à peu derrière les jupons de ta femme ; tu n'oses plus bouger, tu deviens un radoteur, un avaré, un capucin. Fi ! tu oublies que tu es un homme, et tu es comme un enfant sous le joug de ta femme. Tu serais bien des autres, je le sais, cela te ferait plaisir ; mais tu dois d'abord avoir la permission de madame Damhout, et Dieu sait si tu oses seulement la lui demander !

— Wildenslag, je ne veux pas me fâcher, balbutia Damhout. Je sais que tu n'as pas de mauvaises intentions, bien que tu sois injuste envers moi,

— Eh bien, nie alors que tu refuses à cause de ta femme !

— Au contraire, je le reconnais ; mais si c'était par égard pour elle et par amour pour mes enfants ?

— Oui, Damhout, tes enfants ; tu en feras de beaux merles, de tes enfants ! Habille-les seulement comme de petits rentiers ; laisse-les aller à l'école ; aussi longtemps qu'ils sont jeunes, ils te coûteront plus que tu peux gagner. Ils feront les beaux messieurs et les paresseux, tandis que, toi, pauvre diable, après avoir travaillé toute la semaine comme un esclave, tu ne pourras seulement pas boire une pinte de bière avec tes amis. Donne-leur tes sueurs et ton sang, abîme ta santé et abrège ta vie ; et, lorsqu'ils seront devenus grands, ils ne voudront plus reconnaître ni regarder leur père, le pauvre ouvrier usé.

Ces paroles n'étaient pas sans faire impression sur l'esprit d'Adrien Damhout. Il parut triste et réfléchit un moment. Puis il dit en hésitant :

— Cependant, Wildenslag, l'instruction est un trésor, une puissance qui rend l'homme propre à tout ; et puisque nous ne pouvons laisser d'autre héritage à nos enfants...

— Des contes, des rêves de ta femme ! reprit l'autre. Que veux-tu donc, pour l'amour du ciel, qu'un fileur ou un tisserand fasse de l'instruction ? Que nous servirait

maintenant de savoir lire et écrire ? As-tu gagné moins, parce que, toi, aussi bien que moi, tu ne distingues pas un A d'un B ? Allons, allons, ce n'est qu'orgueil et radotage. Nos parents ont travaillé dès leur plus tendre jeunesse, nous avons travaillé comme eux, et nos enfants n'ont qu'à travailler aussi ; alors, il n'y a rien à dire. Crois-tu que j'élèverai mon petit bétail de ma sueur jusqu'à ce qu'il soit habitué à l'oisiveté ! Halte-là ! Il y en a déjà un à la fabrique, et les autres suivront. Cela met du beurre dans les épinards de tous côtés, mon ami, et alors on peut boire une pinte de bière et faire de temps en temps une partie de plaisir... Eh bien, que dis-tu ? Célébres-tu avec nous le jubilé de Léon Leroux ? Allons, tu ne dois pas avoir si grand peur de ta femme ; laisse-la grogner un peu ; et, si la chose va trop loin, montre que tu es homme et que tu as du cœur au ventre.

Adrien Damhout mit la main dans sa poche, en tira une pièce de cinquante centimes et la donna à son camarade.

— Ainsi, ce soir, à neuf heures précises, à la *Chèvre bleue*, chez Pierre Lambin, dit Wildenslag. Ça chauffera, et on y mènera une vie dont tu parleras encore dans tes vieux jours ?

— Je tâcherai de venir, mais je n'en suis pas certain, bégaya l'autre.

— Oui, tu ne seras pourtant pas assez bête pour laisser boire ton argent par d'autres. Alors, je dirais certainement que tu as changé de vêtements avec ta femme... Impossible. Adrien, tu n'en es pas encore là.

A ce moment, on appela du bureau quelques numéros, et les deux amis comprirent que leur tour pour recevoir leur salaire de la semaine était arrivé.

Jean Wildenslag reçut le premier son argent ; mais il attendit encore pour s'en retourner avec son camarade. Lorsque Adrien Damhout vint au guichet, on lui dit qu'il devait rester avec quelques autres, afin de prêter un coup de main pour lever un essieu.

Wildenslag lui pressa encore la main et dit en partant :

— A ce soir donc. Si tu ne viens pas, je fais une croix sur ton dos. Prends garde, prends garde, ami ! chacun doit avoir sa part de la vie en ce monde. Sacrifie-toi pour ta femme et tes enfants, ils te dépouilleront et t'épuiseront sans pitié, jusqu'à ce que ta santé soit entièrement altérée. Mets la voile au vent, après nous la fin du monde ! Hourra ! vive la joie !

Il poussa un éclat de rire, battit un entrecœur et s'élança dans la rue, suivi des jeunes fileurs, auxquels il devait distribuer leur salaire, sous le premier bec de gaz.

II

A l'extrémité d'une étroite ruelle, dans le quartier au delà du pont Neuf, s'élevaient une trentaine de petites maisons de forme semblable et bâties évidemment pour être louées à des ouvriers ou à d'autres petites gens.

Dans une de ces petites maisons, une femme était occupée à laver du linge et des habillements d'enfants dans une cuvette.

Elle semblait être encore dans toute la force de l'âge. Sans doute elle avait été belle ; peut-être l'était-elle encore ; mais la malpropreté de ses vêtements, le manque de soin et la négligence dont tout, sur elle et autour d'elle, portait les traces flagrantes, ne pouvaient éveiller d'autres sentiments que la tristesse et le dégoût. Elle travaillait avec grande hâte, plongeait ses bras nus dans la cuvette, secouait et tordait le linge avec tant de brusquerie et de rudesse, que l'eau se répandait à flots sur le sol et formait comme une mare autour d'elle.

Toute la chambre était remplie de la vapeur fétide de la lessive, et la lampe qui était pendue contre la cheminée ne répandait qu'une lumière faible et presque malade.

A côté d'elle, sur le poêle, le souper cuisait dans une casserole de terre. De temps en temps elle ôtait ses mains de la cuvette prenait une cuiller de bois et remuait dans la casserole pour que le souper ne brûlât pas au fond.

Quatre enfants, garçons et filles, malpropres, négligés et les habits déchirés, étaient assis ou couchés sur le plancher dans un coin. Ils s'amusaient à jouer. Souvent, ils se tiraient par les cheveux, se battaient, criaient, ou prononçaient des paroles grossières qu'on était tout étonné d'entendre sortir de la bouche de jeunes enfants.

Jusqu'ici, la femme n'y avait pas prêté beaucoup d'attention ; mais il vint un moment où le tapage insupportable des enfants et les cris : "Mère, au secours ! au secours !" lui firent perdre patience. Elle s'élança vers eux, donna au premier venu un coup de

pied, au second un coup de poing, et aux autres quelques soufflets retentissants.

Alors, elle retourna vers le poêle, remua encore une fois les pommes de terre et éclata indignée contre les enfants, dans un langage si grossier, que les pauvres petits n'y pouvaient puiser qu'une leçon de brutalité.

— Maintenant, vous voilà bien avancés, méchants vauriens ! cria-t-elle. Les pommes de terre sont brûlées. Le père va encore faire le diable à quatre et me jeter un tas de paroles aigres à la tête. Vous et lui, vous croyez que je suis votre esclave, et ne vis que pour travailler et être injuriée du matin au soir. Ah bien, oui ! s'il n'est pas content, il n'a qu'à aller se faire pendre ailleurs. Où reste-t-il, votre fameux père ? A la *Chèvre bleue*, chez Pierre Lambin assurément. Il a reçu sa paye et l'ivrogne est déjà en train de se verser l'argent dans le gosier. Attendez un peu, je vais le traîner jusqu'ici. Ne touchez pas à la casserole pendant mon absence, ou je vous casse le cou à tous, tourments de vos parents que vous êtes !

A peine la mère avait-elle quitté la maison, que les enfants commencèrent à danser à pieds nus dans la lessive répandue à terre, de sorte que le mur et les meubles furent entièrement remplis de taches bourbeuses.

Ils se séparèrent effrayés lorsque leur père se montra soudain sur le seuil. L'odeur des aliments brûlés lui fit pousser un grognement de mécontentement ; la vapeur de la lessive et l'eau fangeuse répandue sur le sol le firent frémir, et son visage prit une expression de dégoût et de tristesse.

— Où est la mère ? demanda-t-il.

A la *Chèvre bleue*, chez Pierre Lambin, répondirent les enfants.

— Chez Pierre Lambin ?

— Pour vous chercher, papa.

— Ah ! vous voilà, sale charogne ! dit-il, lorsqu'il vit sa femme entrer. Qu'est-ce que cet écurie-ci ? Pourquoi lavez-vous ces linges sales le soir lorsque je reviens à la maison ? Vous avez sans doute couru toute la journée et été bavarder près des voisines comme toujours ?

— Tiste, va appeler ta sœur Godelive, dit la femme à un des enfants, sans paraître faire attention aux reproches de son mari.

— La fièvre me prend dès que je mets un pied dans ton étable à porcs, reprit celui-ci. J'ai envie de m'enfuir et de ne plus jamais revenir. Travaille donc toute la semaine, échinez-vous et suez sang et eau pour apporter quelque argent dans le ménage ; puis, le samedi, vous trouvez des pommes de terre brûlées et un bazar infect qui vous fait tourner le cœur de dégoût. Vas-tu répondre !

— Bah ! répondre, reprit la femme d'un ton railleur ; je ris de tout ce que tu dis. Crois-tu que tu m'aies prise à ton service et que je sois ta servante ? Si la chère te déplaît, n'y touche pas ; si la maison n'est pas assez propre à ta guise, nettoie-la toi-même, si tu en as l'envie, stupide radoteur !

L'homme leva la main et fit un geste menaçant.

— Tiens, tiens ! dit-elle, le poing te démange. Allons, cher Wildenslag, calme-toi un peu... As-tu envie de retourner encore une fois à la fabrique avec la figure pleine d'égratignures ? Tu n'as qu'à le dire ; je suis prête, si une petite peignée peut te faire plaisir. Tais-toi et mange en paix ; les pommes de terre ne sont qu'un peu brûlées ; d'ailleurs, les cris, les injures et les coups ne les rendront pas meilleures.

En ce moment, une jeune fille de sept ans entra lentement et doucement dans la chambre. Elle était maigre et paraissait malade ; mais ses yeux bleus brillaient comme des perles, et sa fine petite bouche avait une expression étrange : quelque chose de souffrant et de suppliant, comme si l'enfant était une vivante prière. Quoique de forme ordinaire et d'étoffe commune, ses vêtements étaient d'une grande propreté, et, dans cette sale maison, elle répandait comme un parfum d'innocence et de pureté virginale.

Elle alla vers l'homme, mit d'un geste caressant sa main dans la sienne, le regarda avec un sourire muet mais profond, et murmura :

— Bonjour, cher père !

Le son argentin de cette petite voix et le regard d'amour de son enfant mélancolique touchèrent l'ouvrier.

— Bonjour, ma bonne Godelive ! répondit-il en pressant sa fille contre son cœur. Vas-tu un peu mieux ? Es-tu encore malade ?

— Encore un peu, papa, répondit-elle. Madame Damhout m'a fait boire de la sève saine, et cela m'a rafraîchi.

(à suivre.)